



## **NOS MISSIONS**

Soutenir, accompagner le groupe familial lorsque survient un événement qui perturbe le déroulement de la vie familiale. En secondant ou suppléant le parent au foyer, notre action permet d'éviter la dégradation des situations et l'éclatement de la cellule familiale. Elle constitue dans certains cas une alternative à l'hospitalisation d'un membre de la famille et/ou au placement des enfants en institution.

L'objectif de l'AMFD est de favoriser le développement, la prise d'autonomie et l'intégration sociale du groupe familial.

## **NOTRE POSITIONNEMENT DANS LES POLITIQUES SOCIALES**

Notre action rejoint les missions de l'action sociale et médico-sociale telles que définies dans la loi du 2 janvier 2002, que ce soit en matière de prévention des risques sociaux, de protection de l'enfance, d'action éducative et médico-éducative, d'assistance, de soutien, d'accompagnement, d'insertion sociale.

L'AMFD s'inscrit dans tous les attendus de cette loi concernant notamment l'élaboration du livret d'accueil, du contrat individuel, de la mise en œuvre de l'évaluation de notre action.

## **NOS INTERVENTIONS DANS TOUTES LES COMMUNES DU 94**

- Au titre de la politique familiale et de l'action sociale de la CAF et de la CNAM
- Au titre de la protection de l'enfance et de la prévention de la maltraitance, Conseil Général et SSE pour les mesures judiciaires

## **NOTRE MODE D'INTERVENTION**

Selon les situations, en journée complète ou en demi-journée, entre une à cinq fois par semaine du lundi au samedi – exceptionnellement le dimanche, seul(e) ou en binôme avec une autre professionnelle (TISF, AVS) et en lien avec l'équipe administrative.

## **NOTRE EQUIPE SE COMPOSE DE**

- 20 TISF
- 20 AES, (ex AVS)
- 8 Administratifs

## **NOTRE PARTENARIAT**

Les Espaces Des Solidarités (EDS), le Service Social de l'Enfance (SSE), les Centres Sociaux, les Centres Communaux d'Action sociale (CCAS), les Municipalités, l'Hospitalisation à Domicile et les services hospitaliers ainsi que : les Centres Médico-psycho pédagogique (CMPP), les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), les Services d'Education et de Soins à Domicile (SESSD), les Centres d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP), les Instituts Médico Educatifs (IME), les associations d'insertion sociale.



## **VENEZ NOUS REJOINDRE POUR NOUS APPORTER VOTRE SAVOIR-ETRE ET VOTRE SAVOIR-FAIRE**

### **METIER**

## **Le Technicien d'Intervention Sociale et Familiale**

### **Mission de la fonction**

Mène une action socio-éducative auprès des usagers, au moyen d'une aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants. Contribue à l'autonomisation et à la prévention des placements en institution. Met en place des projets éducatifs et préventifs avec les personnes ou familles en difficulté temporaire (maladie, hospitalisation...)

### **Compétences techniques**

#### **ACCOMPAGNEMENT ET AIDE AUX PERSONNES DANS LA VIE QUOTIDIENNE ET L'AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE**

- Aider à l'aménagement et à l'entretien du logement
- Utiliser la cuisine et le repas à des fins d'éducation alimentaire, et les vêtements à des fins d'intégration sociale
- Sensibiliser aux risques d'accidents domestiques
- Conseiller dans la gestion des ressources financières
- Identifier les ressources dans le quartier et accompagner la personne dans leur utilisation

#### **SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE**

- Identifier et nommer les potentialités et les difficultés des personnes aidées
- Adapter ses interventions au regard des spécificités des bénéficiaires (diversités culturelles et compétences)
- Aider les parents à accueillir et à prendre soin du nourrisson et du jeune enfant
- Repérer les difficultés relationnelles intrafamiliales, les besoins éducatifs et les situations de violence familiale ou de maltraitance

#### **ACCOMPAGNEMENT ET AIDE AUX PERSONNES DANS DES SITUATIONS SPECIFIQUES**

- Accompagner les personnes aidées dans les difficultés résultant de la maladie, du handicap
- Orienter son intervention afin de préserver la dignité de la personne

#### **PARTICIPATION AU DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ET A LA PROPOSITION D'INTERVENTION**

- Evaluer une situation
- Formuler une proposition technique d'intervention
- Rendre compte de son intervention et proposer des évolutions

#### **ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION**

- Informer et orienter vers les structures d'insertion ou réinsertion compétentes
- Aider au maintien dans l'environnement, dans une perspective d'autonomisation
- Expliquer l'importance des droits sociaux fondamentaux

#### **MEDIATION ENTRE INDIVIDUS, COLLECTIFS ET STRUCTURES**

- Identifier, accompagner, se mettre à distance et désamorcer une situation de crise
- Faire apparaître les enjeux des parties et contribuer à l'évolution de la situation
- Permettre l'accès effectif aux droits et faire reconnaître les intérêts des personnes
- Aider au maintien dans l'environnement, dans une perspective d'autonomisation

#### **PARTICIPATION A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL**

- Soutenir un projet collectif en partenariat avec les différents acteurs de la vie locale
- Articuler son projet avec celui d'autres intervenants
- Evaluer la pertinence d'actions collectives au regard des besoins des individus
- Animer un groupe d'échanges